

Chapelle St-Michel 13 décembre 2008

Monsieur le Secrétaire Général

Monsieur le curé

Madame la conseillère régionale, monsieur le conseiller général, chers collègues élus, mesdames et messieurs.

Il fallait bien marquer officiellement la conclusion des travaux de restauration de la chapelle St-Michel, parce que nous les avons attendus longtemps et parce que cette restauration est exemplaire.

A mon grand regret, nous n'avons pas pu trouver une date qui puisse convenir à tous les acteurs de l'opération : Mme de Ponthaud, architecte en chef des Monuments Historiques, Monsieur le directeur régional des Affaires culturelles et son équipe, n'ont pas pu être des nôtres. J'aurai cependant l'occasion de leur dire ma reconnaissance pour le travail accompli. De même, nous n'avons pas les entreprises qui ont réalisé superbement le chantier.

C'est mon prédécesseur, Bernard Thomyre, qui, en 91, prend un arrêté de fermeture au public, après avoir fait étayer les entrants qui risquaient l'écroulement. Mais il ne peut pas obtenir que la restauration de la chapelle soit inscrite. Il continue, cependant, et nous après lui, à entretenir la couverture pour éviter les trop grosses fuites. Il faut dire qu'il se bat aussi comme un diable pour faire financer la rénovation des Halles, que nous aurons l'honneur de réaliser en 97/97.

En fin de chantier, l'enveloppe destinée aux Halles n'est pas totalement consommée, et M. Lagneau, architecte en chef des monuments historiques, suggère d'affecter le reliquat à financer l'étude préalable, condition nécessaire pour que la DRAC inscrive la restauration de St-Michel à son programme. L'étude est achevée en 2000, commence alors une période de turbulence pour les financements des monuments historiques : une fois, c'est financé, une fois, ça ne l'est plus. Et même, les appels d'offres sont lancés et les lots attribués, puis l'affaire est gelée...

J'ai pour ma part mené une intense campagne de lobbying et je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé à faire aboutir, les services départementaux de l'état, ceux du conseil général, la Région, et bien sûr, notre député, Loïc Bouvard, la sénatrice Odette Herviaux. Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à débloquer les financements du projet. En effet, j'applique le précepte bien connu, mais parfois oublié, « rendre à César ce qui est à César ». D'autres parfois tentent de s'approprier des réussites, qu'ils ont ignorées ou même parfois combattues. Merci sincère en tout cas à ceux qui ont permis cette belle rénovation.

Le financement de cette opération reflète la coopération qui a présidé à son lancement : l'Etat, la région, le département et la commune ont apporté leur contribution.

- Etat (DRAC) : 480 000 euros
- Région : 220 000 Euros

- Département : 250 000 Euros
- Commune : 50 000 Euros

Il y avait aussi une association, comme il y en a dans les frairies, Mais il est bien difficile dans le contexte de St-Michel d'organiser une fête populaire, une kermesse ou un repas villageois pour collecter des fonds. Il m'est arrivé il y a bien longtemps de parler de la situation financière de cette association, qui n'était pas très prospère.

D'autre part, en dehors du programme dirigé par la DRAC, nous avons souhaité mettre en lumière cette chapelle par un éclairage de qualité : nous avons travaillé avec un spécialiste de ce domaine, et aussi suivi les conseils de Mme de Ponthaud, de la DRAC et l'ABF. Il ne s'agissait pas d'éclairer *a giorno* la chapelle, mais de donner à voir en respectant l'intimité du lieu. Le coût de la mise en lumière est 60 000 Euros, à la charge de la commune.

Il nous restera à réaliser la vitrine protégée qui nous permettra d'exposer quelques objets d'art sacré en toute sécurité. Ce sera pour 2009.

La restauration de la chapelle St-Michel est un élément de plus dans la politique de rénovation de notre patrimoine : nous avons commencé par la croix du Bodan, nous avons accompagné les projets des associations de chapelle, sauf pour le Bodan où nous avons conduit l'opération complètement puisqu'il n'y a pas d'association, nous nous apprêtons à favoriser l'action des l'association de St Suzanne. N'oublions pas non plus ce qui a été fait pour l'église paroissiale (réparation, ravalement intérieur). Ne croyez pas que l'action communale se réduit au patrimoine religieux : l'hôtel Belmont est maintenant totalement restauré, la réfection de l'ancienne mairie est un autre exemple de notre attention au patrimoine, Nous allons aussi nous occuper de l'hostellerie le Génégou, la maison Macé, comme on l'appelle souvent.

Et je n'oublie pas non plus le travail entamé par le chantier nature et patrimoine qui fait le lien entre l'architectural et le naturel. Mais il y a aussi le « patrimoine culturel immatériel », notre appui à l'association, le camber, qui s'occupe de chants et de danses traditionnels en est un exemple. Vous savez aussi notre soutien à l'enseignement de la langue bretonne, et mon attachement personnel au dialecte local, à la langue gallèse, à ma langue maternelle.

Vous voyez que cette petite cérémonie était nécessaire : la restauration de la Chapelle St Michel est un moment important de notre action en faveur du patrimoine, nous n'en serions pas là si tous n'y avaient pas apporté leur concours, si tous n'avaient pas accepté de mettre leurs énergies au service du projet collectif.